

# Les entreprises de LUNAS assurent !

ENTREPRISES	DOMAINE	PRESTATIONS	CONTACT
Pisciculture du Gravezon	Producteur	parcours de pêche est fermé mais la vente continue sur rendez-vous, également livraisons de truite en regroupant les commandes village par village	facebook sms au 06 86 91 05 94
Moulins des saveurs	Alimentaire	ouvert tous les jours de 8 h à 12 h du mardi au dimanche inclus, pain, viennoiseries et produits locaux	04.67.23.66.36
Vincent Authebon	Artisan Electri-cien	Prestations habituelles sans restriction	06.59.89.02.16
Bouchon D'orb	Restaurant	Livraison de repas (9 euros) du Lundi au samedi à partir de 11 h sur commande de préférence la veille	facebook ou 06.67.72.89.24
Château de Lunas	Restaurant	A partir du 11 MAI : Plat et essentiellement Pizza à emporter, le soir	04.67.23.8.99
Auberge Gourmande	Restaurant	A partir du 1er mai Service de plats à emporter	<a href="mailto:aubergegourmande@free.fr">aubergegourmande@free.fr</a> 09 53 90 33 01
Couture Vagabonde	Artisan	Petits travaux de couture	<a href="mailto:couture.vagabonde@gmail.com">couture.vagabonde@gmail.com</a>
Gaec de sourlan	Producteur	livraison de colis de viande de bœuf (Aubrac) et agneau	06.74.39.22.01
Franck Jankowski	Artisan Plombier	Prestations habituelles sans restriction	04.67.23.90.57
Bar Tabac le Redondel	commerce	ouvert tous les jours de 14 h à 20 h pour le Tabac et boissons à emporter	04.67.97.14.02
Epicerie de Lunas	alimentaire	ouvert à partir du 1er mai du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30	04.67.97.14.02
La Poste	service public	Les jours d'ouverture sont signalés chaque semaine sur la porte	
P. Gosselin	Artisan Plombier	Prestations habituelles sans restriction	06.63.86.14.50
Le jardin des farfadets	Producteur légumes	sur commande, du lundi au vendredi sur place (Sourlan) quand le jardin produira	06.27.68.59.07 / f.plion@laposte.net
Le Panier de Carmi	Traiteur	Livraison sur commande tous les jeudis de plateaux repas et barquettes individuelles	06.71.22.64.39/04.99.42.05.37
EARL de Gours	Producteur	livraison de colis de viande de bœuf (Limousin)	06.70.48.71.59
Labalette Jean-Luc	Producteur légumes	Ventes de plants et de légumes oghoo/12h00; 14h00/18h00 à La Varède	06.19.25.41.71

## Le soutien de la mairie aux entreprises

La mairie se mobilise, dans la continuité des actions de l'Etat et de la Région, pour la création d'un fonds de solidarité pour soutenir l'activité économique de la commune. Les chambres consulaires sont mobilisées pour toute information.

### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



# le Caneton

bulletin d'information municipal, complément du « Canard du Gravezon »

## SPECIAL CORONAVIRUS

### Le Mot du Maire



Nous traversons une épreuve particulière qui sème un trouble durable dans notre société. Le confinement public, la solidarité auprès des ainés et le soutien à l'économie. Pour cela, nous avons décidé notamment de fournir à chacun d'entre vous des masques et de promouvoir les esprits civiques car en respectant on protège soi-même et on protège les autres. Dans notre commune, il est certainement beaucoup moins contrariant qu'en ville car nous avons accès à de larges espaces naturels. Toutefois, je ne minimise pas les difficultés liées à ces contraintes.

Dans cette situation, nos préoccupations principales sont d'aider au mieux les administrés et de maintenir le service public.

Ainsi, ce caneton détaille les actions mises en œuvre par la mairie et l'équipe municipale afin de maintenir le service dans notre société. Le confinement public, la solidarité auprès des ainés et le soutien à l'économie. Pour cela, nous avons décidé notamment de fournir à chacun d'entre vous des masques et de promouvoir les esprits civiques car en respectant on protège soi-même et on protège les autres. Dans notre commune, il est certainement beaucoup moins contrariant qu'en ville car nous avons accès à de larges espaces naturels. Toutefois, je ne minimise pas les difficultés liées à ces contraintes.

Je sais pouvoir compter sur votre solidarité entre voisins, en famille et envers nos entreprises pour que cette période, qui va s'inscrire dans la durée, soit une occasion pour nous de rebondir.

Aurélien Manenc

### La dotation de masques

Il existe plusieurs types de masques :

- Les masques de protection respiratoire dit FFP1, FFP2 ou FFP3, qui protègent selon 3 niveaux le porteur de l'inhalation de gouttelettes.
- Les masques à usage médical, dits chirurgicaux, qui sont un dispositif médical évitant la projection de gouttelettes émises par le porteur du masque et limitant la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes.
- Les masques non sanitaires, développés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Autorités et industriels du textile ont développé des masques qui, en complément des gestes barrière, offrent une protection adaptée pour certaines activités professionnelles, en dehors du domaine médical. Deux nouvelles catégories ont ainsi été définies :
  - Les masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public. Ces masques sont destinés à être proposés à des populations amenées à rencontrer un grand nombre de personnes lors de leurs activités (catégorie UNS 1).
  - Les masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques. Ces masques sont destinés à l'usage d'individus ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes (catégorie UNS2).
- Masques «fait maison» ou «do it yourself» non normés et non testés

La commune a décidé de doter chaque habitant de 2 masques de catégorie UNS1 approuvés par la direction générale de l'armement qui filtrent à 95% les particules de 3 micro mètres.

Ceux-ci vont être distribués en 2 fois. 1 masque cette semaine et 1 autre courant mai. Il est important de se conformer à la notice d'utilisation. Ces masques permettent de limiter la propagation manu-portée des germes vers la bouche ou le nez qui sont des portes d'entrée pour le virus et retenir le flux expiratoire près du visage et ainsi limiter la propagation des gouttelettes de salive.



20 avril 2020

# Le Service Public

A la suite des mesures de confinement annoncées, Aurélien Manenc a réuni la cellule « opération » du Plan Communal de Sauvegarde, afin d'adapter la continuité des services publics et de proposer des actions de solidarité envers les Lunassiens-nes qui seraient en difficulté, dans le respect des mesures sanitaires.

## Services publics maintenus :

- Etat civil** : ne sont prises en compte que les démarches non reportables.
- Police municipale** : mobilisation des agents sur le terrain.
- Entretien** : entretien quotidien des locaux utilisés pour la gestion de crise
- Services techniques** : les interventions techniques d'entretien des espaces verts et de voiries sont partiellement réalisées.
- Services funéraires** dans le respect des recommandations sanitaires.
- Service eau potable et assainissement** gestion des urgences avec le syndicat d'assainissement et d'eau Orb et Gravezon
- Urbanisme** : Instructions des dossiers dans les délais élargis prévus par les textes
- Continuité des fonctions gestionnaires** qui assurent paiement des factures, gestion des ressources humaines, etc...
- Communication**

Maintien d'un accueil pour des démarches non reportables.

## Suspension ou fermeture des services suivants :

- Salles municipales à Lunas, Caunas et Taillevent
- Bibliothèque
- Office de Tourisme
- Equipements sportifs : Tennis, boulodromes extérieurs, boulophone couvert, stade, parcours base de loisirs .
- Parc et jeux d'enfants

Tous les événements culturels et sportifs sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

## Mise en Place d'une Plateforme de solidarité :

- Les personnes en difficulté et notamment les ainés peuvent contacter la mairie pour une aide aux courses de première nécessité ou pour toute autre difficulté.
- Pour les enfants scolarisés qui ont des difficultés d'impression de documents, un service est mis en place afin de permettre le suivi scolaire.

Contact : 04 67 23 81 42 aux horaires d'ouverture de la mairie.

# Aide en ligne

Dans le cadre du dispositif France Service, la MSA du languedoc propose un soutien pour les démarches administratives en ligne pour les services de CAF, CPAM, Pôle Emploi, Carsat, impôts, préfecture, justice, MSA, la Poste.

Contact : 07 86 16 43 75 ou mfs@languedoc.msa.fr

# Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie ne sont pas porteurs, jusqu'à preuve du contraire, de la maladie.

Soignez-les comme d'habitude, ne les abandonnez pas!

Il en est de même pour les animaux d'élevage : pas de crainte à avoir envers eux. Respectez les gestes barrière vis à vis des propriétaires, comme de toute autre personne !

## COMMENT RECONNAÎTRE UN E-MAIL SUSPECT ?

Dans le cadre du télétravail, l'utilisation des courriels est aussi source de spam ou des courriels qui peuvent cacher des virus, sans jeu de mot. Voici une infographie pour vous permettre d'identifier les mails suspects et en cas de doute ne pas hésiter à le faire suivre au SIC.



OBJET : Merci pour votre participation  
M martin287@cognottesolidaire.site Mer 21/04/2020

1 FICHIER en pièce jointe : SUSCRIBE.ZIP

Le message provient d'un émetteur inhabituel  
L'adresse de l'expéditeur ne correspond pas à celle de l'organisme officiel «.site» au lieu de «.fr» par exemple  
Le message contient un fichier en pièce jointe : il peut s'agir d'un logiciel malveillant

Demande de coordonnées bancaires ou informations personnelles  
On vous propose de cliquer sur un lien vers un site extérieur : celui-ci peut être frauduleux

JE SUIS SOLIDAIRE

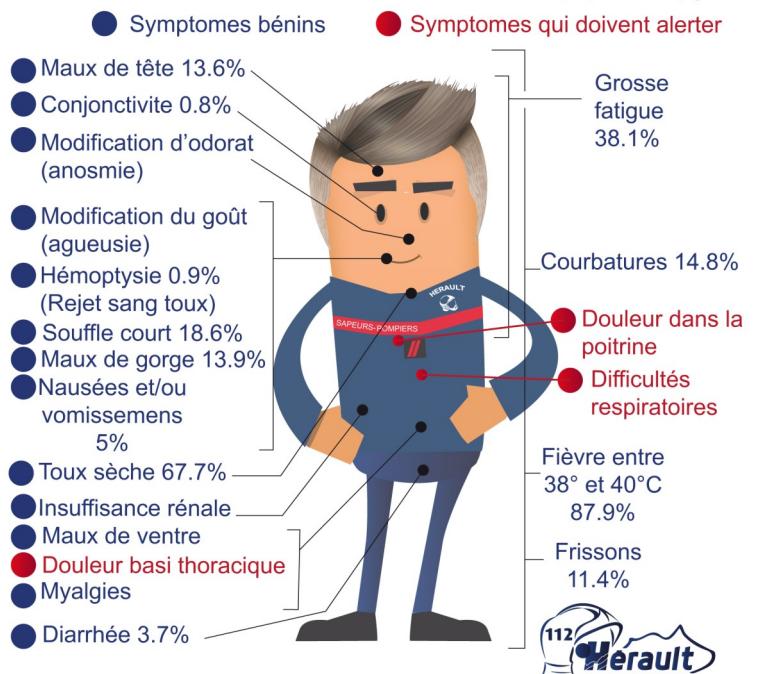
© Réalisé par le SDIS34

**COMMENT RÉAGIR ?**

- Ne pas cliquer sur les liens ni ouvrir la pièce jointe.
- Ne pas répondre au message ou utiliser le contact indiqué dans le message (il peut faire partie de l'arnaque).
- Contacter directement l'organisme, par son site internet officiel ou par téléphone, pour qu'il confirme être à l'origine de l'e-mail.

Zoom sur les principaux symptômes du COVID-19 que l'on peut observer durant la maladie.

## LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES DU COVID-19\*



## CHRONOLOGIE DE LA MALADIE



# Informations sur les élections Municipales

Inscrits	553	
votants	301	54.43%
exprimés	287	95.35%
Blanc et nuls	14	4.65%
Acher Joel	245	85.67%
Andrieux Pierre	265	92.33%
Astier Jérôme	261	90.94%
Campins Marie -Christine	269	93.73%
Cantaloube-Clochard Marie-Elise	243	84.67%
Carles Maria	271	94.43%
Connac Julien	255	88.85%
Descoursières Lucie	275	95.82%
Durupt Sabine	268	93.38%
Goovers Jook	260	90.59%
Manenc Aurélien	273	95.12%
Mas Christian	264	91.99%
Tharaud Didier	240	83.62%
Tieche Michel	230	80.14%
Trinquier Rose -Marie	259	90.24%

La loi du 23 mars 2020 décrétant l'état d'urgence sanitaire, a prorogé le conseil municipal existant avant l'élection. Le nouveau conseil sera installé à une date définie ultérieurement. Ce sont donc les 2 équipes qui s'activent actuellement pour la commune.

## C'EST QUOI L'IMMUNITÉ COLLECTIVE ?

